

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET  
DES VALLEES DU HAUT-BEARN  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

---

**SÉANCE DU 13 AVRIL 2017**

---

Étaient Présents, 53 titulaires, 7 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	Jean-Claude COSTE	à	Guy BONPAS-BERNET
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Jacques NAYA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Henriette BONNET	à	Daniel LACRAMPE
	Pierre SERENA	à	David CORBIN
	Maïté POTIN	à	André LABARTHE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Michel LAUGA
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Muriel BIOT	suppléante de	Pierre ARTIGUET
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS
	Daniel RONCALEZ	suppléant de	Evelyne BALLIHAUT
	Daniel MEDOU-MARERE	suppléant de	Christophe GUERY

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS (excusé), Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES

REÇU

Le 21 AVR. 2017

SOUS - PREFECTURE  
OLORON-S/MARIE

**BUDGET ANNEXE DU PARC D'ACTIVITÉS DU GABARN : BUDGET PRIMITIF 2017**

Mme BESSONNEAU indique que les budgets des parcs d'activités sont gérés en comptabilité de stocks et en hors-taxes.

Le parc d'activités du Gabarn, à vocation industrielle, est situé sur l'axe Oloron – Pau et à proximité immédiate de la future déviation Gabarn-Gurmençon. La CCPOVHB y possède une réserve importante de terrains.

Conformément aux orientations budgétaires présentées le 30 mars 2017, il est notamment prévu en termes de dépenses de réaliser des travaux d'aménagement et de viabilisation (environ 1 500 K€), de poursuivre le programme de réfection de la voirie (210 K€), de procéder au remboursement d'une avance du Conseil Départemental (80 K€) ou encore des frais récurrents (taxes foncières, frais d'entretien, frais relatifs à l'assainissement,...) pour une enveloppe de 17 K€

Pour l'ensemble de ce programme des recettes sont attendues de la part de nos partenaires institutionnels (Conseil départemental, Conseil Régional et Etat) estimées à 400 K€

Le Budget Annexe Primitif est ainsi équilibré de la sorte :

- en fonctionnement (dépenses et recettes) : 3 833 401.54 €
- en investissement (dépenses et recettes) : 4 000 269.20 €

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 70 voix pour et 1 abstention (M. LABARTHE)

- **APPROUVE** le budget annexe 2017 du parc d'activités du Gabarn, arrêté aux chiffres ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 13 avril 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21/04/17



Le Président

Daniel LACRAMPE

